

**LSAP**

Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des  
Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 10 décembre 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je voudrais, dans le cadre de l'heure de questions de la séance plénière du 10 décembre 2024, poser une question orale à Monsieur le ministre de la Culture concernant l'inscription par l'UNESCO de la culture foraine belge et française sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité et l'attitude du Luxembourg en la matière.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Mars Di Bartolomeo  
Député